



HONORAIRE HORAIRE

Les prestations peuvent être tarifées sur base d'un honoraire horaire et d'un honoraire de résultat.

Pour un enjeu inférieur à € 10.000,00, le taux horaire des prestations sera de +/- € 100,00/heure.

Notre cabinet propose un honoraire qui devrait varier idéalement de 50,00 à 350,00 EUR de l'heure.

Majoritairement, cependant, l'honoraire horaire sera de 100,00/heure.

Pour en savoir plus :

En Belgique, le taux horaire du minimex (revenu minimum d'insertion) a été porté à € 8,27/heure au 1er juillet 2006.

Le taux horaire salarial pour les ouvriers du bâtiment est de € 30,00/heure. Celui des garagistes est de € 54,00/heure.

Selon le « Rapport belge au sujet de l'indépendance économique de l'avocat » (La Tribune de l'Ordre des Barreaux, année 2001, n° 3, pp. 23 et s.), la facturation horaire (time sheet) variait en 2000, en Belgique, entre € 60,00/heure et € 400,00 /heure.

Le taux horaire de base du cabinet « L.» est de € 105,00/heure. Il expose que : « Le Cabinet (...) snc, conscient des coûts que représente la gestion d'un contentieux de masse fondé habituellement sur la récupération toujours incertaine de créances, propose un système financier apte à rencontrer les souhaits légitimes du client ... propose différents systèmes d'honoraires horaire dont le moins cher est : « nous facturons toutes les prestations réalisées par le Cabinet dans le contentieux confié, au taux horaire de 120,00 € (majoré de 50% en cas d'intervention urgente) ».

Celui de « PHD L. » est de € 110,00/heure. Celui du cabinet « B. & C. » est de € 220,00/heure. Chez « H. S. & P. » c'est € 100,00 pour un avocat débutant, € 170 pour un senior et entre € 220,00 et € 350,00 pour un associé.

Selon « LA LIBRE ENTREPRISE » (23/06/2001), « en ce qui concerne les honoraires pratiqués, les différences se font parfois sentir entre les plus gros cabinets actifs en Belgique et les structures de taille moyenne. Selon les avocats que nous avons interrogés, les honoraires moyens pratiqués dans les cabinets « medium size » sont compris entre 100 et 300 euros par heure de travail. Et dans les plus grands cabinets ? Entre 400 et 800 euros par heure facturée pour les honoraires de base moyens ».

Exemple de tarification possible

Enjeu du dossier	<2 500 €	2.500-10.000	10.000- 25.000	25.000 – 100.000	<100.000 €
Dossier de difficulté normale Avocat junior Client démuné	37	55	75	100	125
Dossier de difficulté normale Avocat junior Client sans difficulté	55	75	100	150	200
Dossier de difficulté normale Avocat expérimenté Client démuné	55	75	100	150	200
Dossier de difficulté normale Avocat expérimenté Client sans difficulté	65	85	125	175	250
Dossier de difficulté supérieure Avocat junior Client démuné	65	85	125	175	250
Dossier de difficulté supérieure Avocat expérimenté Client démuné	75	100	150	200	300
Dossier de difficulté supérieure Avocat junior Client sans difficulté	75	100	150	200	300
Dossier de difficulté supérieure Avocat expérimenté Client sans difficulté	100	125	175	250	350
RATING FEE	5%	5%	5%	4%	3%



HONORAIRE DE RÉSULTAT

Le cabinet travaille cependant également « au résultat » mais pas « exclusivement au résultat » car c'est interdit par la loi (art. 446 C.j inséré par la loi du 21 juin 2006, art. 4 qui est entré en vigueur depuis le 01 novembre 2006) qui dispose que :

« Les avocats taxent leurs honoraires avec la discrétion qu'on doit attendre d'eux dans l'exercice de leur fonction. Tout pacte sur les honoraires exclusivement lié au résultat de la contestation leur est interdit. »

En cas de succès, il est donc appliqué un honoraire de résultat (rating fee ou success fee) de 15 %, 10% ou 5% de l'enjeu selon que le résultat est obtenu après plus de 1, 5 ou 10 heures de prestations.

C'est pour encourager une négociation rapide plutôt qu'un traitement contentieux sur plusieurs années que l'honoraire de résultat a été fixé à un pourcentage supérieur en cas de solution immédiate qu'en cas de négociation plus longue ou en cas de procédure.

Exemple de tarification possible

ENJEUX	< 2500	2.500-10.000	10.000 - 25.000	25.000 - 100.000	> 100.000
RATING FEE	5%	5%	5%	4%	3%



HONORAIRE AU RÉSULTAT

Si vous le souhaitez, vous pouvez demander au cabinet de travailler au résultat.

Comme expliqué ci-dessus, ce ne sera jamais exclusivement au résultat.

En ce cas, l'honoraire horaire sera réduit et l'honoraire de résultat sera augmenté.

Si, a priori, l'honoraire horaire est de € 75,00/heure et l'honoraire de résultat est de 5%, selon les spécificités de votre dossier, on peut imaginer réduire l'honoraire horaire et augmenter l'honoraire de résultat.

Pour un dossier d'un enjeu de € 10.000,00, dont les chances de succès sont évaluées à 75%, et nécessitant 75 heures de prestations, on peut imaginer l'échelle suivante :

honoraire horaire	honoraire de résultat	honoraire total
75h x 75 € = 5.625	5% de 10.000 = 500	6.125
75h x 60 € = 4.500	20% de 10.000 = 2.000	6.500
75h x 50 € = 3.750	30% de 10.000 = 3.000	6.750
75h x 40 € = 3.000	40% de 10.000 = 4.000	7.000
75h x 30 € = 2.250	55% de 10.000 = 5.500	7.750



FRAIS ET DÉBOURS

Les frais internes au cabinet se présentent comme suit (voir tableau ci-dessous). Les frais seront facturés forfaitairement sur base d'un pourcentage des honoraires.

Les débours récupérables sont les frais et honoraires de tiers (principalement huissiers de justice et experts judiciaires) nécessaires à la procédure: signification des citations (env. € 180,00), du jugement (env. € 160,00), d'un commandement de payer (env. € 150,00), éventuels frais d'expertise (entre € 750,00 et € 5.000,00), frais de saisie (env. € 300,00), expulsion (env. € 1.000,00)...

Frais

ouverture du dossier	25,00	Constitution du dossier physique, informatisation des données, participation forfaitaire aux charges fixes
page dactylographiée	6,20	Citations, conclusions, mais également rapports, mails...
page de lettre	7,50	Comprenant les frais de port sans recommandation
opération comptable	1,00	Comprenant récolement identité, adresse, n° cpte bénéficiaire, rédaction paiement & encodage comptable
photocopies 1 ^{ière} page	0,50	/
Photocopies pages suiv.	1,20	/
envoi fax 1 ^{ère} page	0,50	/
envoi fax pages suiv.	0,20	/
déplacement	0,50	le kilomètre
envoi mail	0,50	l'envoi